

Préparation au Diplôme de Cadre de Santé et au Master Santé 2022 / 2023

ORGANISME DE FORMATION

Institut de Formation des Cadres de Santé du Groupement de Coopération Sanitaire du Pays d'Aix

C.H. Montperrin - 109, Avenue du Petit Barthélémy 13617 Aix en Provence cedex 01
Téléphone : 04 42 16 16 61 - Télécopie : 04 42 16 18 13
Mail : ifcs-aix@gcspa.fr - Site : www.gcspa.fr/ifcs

Directeure

Sylvie LATOUCHE

Statut juridique

Fonction Publique Hospitalière – Secteur Public

N° de Déclaration d'existence

93 13 16399 13 enregistré auprès du préfet de la région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

N° de Siret

130 015 522 00019

Organisme non assujetti à la T.V.A.
RNCP : 34818
Identifiant CPF : 330110
Identifiant DATADOCK : 0033349



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer les étudiants à exercer des fonctions d'encadrement (soit dans une unité de soins, soit dans un Institut de Formation) après l'obtention du diplôme qui leur permettra de postuler à ces fonctions.

FORMATION

- Lieux de formation : I.F.C.S. (Aix en Provence) et Aix-Marseille Université (site Fac. Nord Marseille)
- Niveau de la formation : Master 2
- Sanction de la formation : Diplôme d'Etat + Titre ou diplôme homologué
- Conditions d'admission : Sur concours – organisé de mars à mai 2022 – résultats mai 2022

DATE DE DEBUT	05 SEPTEMBRE 2022
Date de fin	23 JUIN 2023
Modalités	A temps plein, en continu

Durée totale de la formation (41 semaines + 1 semaine de congés)	1 386 heures	198 jours de formation
Enseignement théorique et pratique dans l'Organisme (28 semaines)	952 heures	136 jours
Stages (13 semaines)	434 heures	62 jours
Intensité hebdomadaire	35 heures – 7 heures par jour x 5 jours	

PLANIFICATION DE LA FORMATION

- Périodes de stages
Hors établissement employeur
- 07 novembre 2022 au 25 novembre 2022 – 3 semaines – 98 h
 - 16 janvier 2023 au 03 février 2023 – 3 semaines – 105 h
 - 13 mars 2023 au 31 mars 2023 – 3 semaines – 105 h
 - 15 mai 2023 au 09 juin 2023 – 4 semaines – 126 h

- Congés Annuels
- 26 – 27 – 28 – 29 – 30 décembre 2022

Mensuel horaire 2022
546 heures

Septembre 2022 : 140 heures	Novembre 2022 : 140 heures
Octobre 2022 : 147 heures	Décembre 2022 : 119 heures

Mensuel horaire 2023
840 heures

Janvier 2023 : 154 heures	Avril 2023 : 133 heures
Février 2023 : 140 heures	Mai 2023 : 133 heures
Mars 2023 : 161 heures	Juin 2023 : 119 heures

COÛT DE LA FORMATION

9 900,00 € PAR ETUDIANT (NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS)

Dates de paiement :

15 décembre 2022	3 960,00 €
31 mars 2023	2 970,00 €
23 juin 2023	2 970,00 €

- Pas de Possibilité d'hébergement
- Possibilité de repas uniquement à midi du lundi au vendredi sur le site du C.H. Montperrin (cartes repas à créditer)
- Droits d'inscription au concours d'entrée : 130 euros (tarif concours 2022)



Sylvie LATOUCHE,
Directeure des Instituts du GCSPA,



Cachet de l'Organisme de Formation